

anim' *action*

Secteur Enfance



RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2019

enfance1@animaction.asso.fr
enfance2@animaction.asso.fr

1) Contexte et historique

L'année 2019 a été marquée par des changements importants au niveau de l'équipe et de nos locaux mais aussi au niveau du rythme scolaire.

Depuis la rentrée 2019, les enfants sont retournés sur des semaines à 4 jours ce qui a supprimé les TAP's et remis en place l'ALSH sur journée complète le mercredi.

Jusqu'à cette année, nous utilisions d'anciens locaux mis à disposition : d'anciennes classes, d'anciennes maisons d'habitation, des préfabriqués. Cette configuration en petits espaces de plus en plus vétustes ne garantissait pas des conditions de travail et d'accueil optimales. Pour remédier à cela, Pornic Agglo Pays de Retz a lancé la construction d'un pôle enfance que nous avons pu investir en mai 2019. Celui-ci est constitué de 2 salles d'activités pour les 3-6 et les 6-8 ans, d'un espace de réunion, de bureaux pour la coordination enfance, la comptabilité et le secrétariat. Il procure de meilleures conditions de travail et d'accueil au quotidien.

Autre changement important sur le secteur enfance : la modification de la configuration de l'équipe. Suite au bilan comptable de l'année 2018, l'association a constaté un déficit très important nous obligeant à revoir le taux d'encadrement sur nos accueils afin de se rapprocher du cadre légal, cela dans le but de réduire les dépenses liées aux ressources humaines sans pour autant perdre de vue nos objectifs pédagogiques. Nous sommes donc passés d'une équipe de 12 à 8 permanents à partir de la rentrée scolaire 2019-2020.

En partie lié à cette nécessité, nous avons aussi fait le choix, en accord avec la Municipalité, de ne pas ouvrir l'accueil sur St Mars de Coutais au cours du mois de Juillet 2019. En effet, depuis quelques années une légère baisse de fréquentation était observée et avec les difficultés financières nous préférons regrouper les accueils sur Juillet.

La rentrée scolaire 2019 a donc été importante car elle a permis à la nouvelle équipe de s'approprier les nouveaux locaux et le fonctionnement.

2) Rappel des objectifs éducatifs du secteur enfance

Le projet éducatif, porté et maîtrisé désormais par l'équipe pédagogique, continue d'être évalué entre chaque période (scolaire et vacances) pour être réadapté et ainsi favoriser la cohérence entre les différents projets de direction et pédagogique en découlant. Ce projet est constitué de 3 parties ayant chacune des objectifs éducatifs propres :

a) Notre conception de l'enfance et nos ambitions pédagogiques

- Assurer le respect des besoins et droits de l'enfant,
- Permettre à chaque enfant de faire ses choix et de se construire,
- Proposer aux enfants une organisation collective des loisirs,
- Accompagner les dynamiques de rencontres,
- Questionner les questions culturelles et sociales au sein d'un groupe.

b) Les espaces éducatifs pour l'enfant

- Affirmer notre place au sein de la communauté éducative tout en proposant des ponts et partenariats avec les acteurs de l'éducation des enfants,
- Accompagner les parents sur les questions de parentalité,
- Favoriser la découverte de son territoire.

c) Le secteur enfance dans l'association

- Travailler la cohérence pédagogique entre nos divers accueils,
- Rendre lisibles les actions et orientations vis à vis des organes décisionnels de l'association et de ses adhérents.

Cette fin d'année 2019 marque aussi la fin du temps que nous nous étions donnés pour tester et évaluer ce projet, il est donc prévu d'y retravailler au cours de l'année 2020.

3) Ressources Humaines

a) Équipe permanente

La rentrée 2019 a été synonyme de nouvelle organisation sur l'équipe enfance. Ont quitté l'effectif enfance en août 2019 : Aurélie CRULLEAU, Stéphanie GUILLEMOT, Maryline LEGRAND, Morgane LE GUELLEC, Thomas MOUSSAOUI (CDD) et Lolita FORTIN (maintenant dans l'équipe du multiaccueil).

Sont venues renforcer l'équipe enfance en septembre : Amélie DAULAY-LEPRETRE et Camille GANTIER.

b) Accueil de stagiaires

Cette année encore, plusieurs stages courts ont eu lieu : BAFA, stage découverte collège et lycée. En terme de stage long, nous avons pu continuer de travailler avec Olivia PATRON, dans le cadre d'un stage BPJEPS bi-qualifiant validé avec succès.

c) Formations

Une formation sauveteur-secouriste du travail a aussi été mis en place avec la SSTN, à laquelle a participé Isabelle JOSNIN pour le secteur de l'enfance.

4) la vie associative

a) Accompagnement à la scolarité

Sur la période scolaire 2018-2019, nous avons eu la chance d'accueillir 5 bénévoles sur le temps d'accompagnement à la scolarité du lundi soir. Chaque bénévole a pris en charge un enfant pour l'aider à faire ses devoirs, lire un petit peu ou s'exercer au calcul.

Ce projet a été reconduit lors de la rentrée scolaire 2019, avec 6 bénévoles. Nous continuons de rechercher de nouvelles personnes car ce projet plaît et d'autres enfants souhaitent y participer. Pour l'instant, il sont pris en charge par le Responsable Enfance pour un temps collectif.

b) La commission enfance

La Commission Enfance permet de faire le lien avec le Conseil d'Administration (CA) en donnant la parole aux salarié-es et adhérent-es. Elle doit permettre de travailler certaines problématiques, envies, projets et ainsi dynamiser la vie associative du secteur Enfance de l'association. Elle est également une porte d'entrée privilégiée vers le CA. Cependant depuis quelques années nous observons des difficultés dans sa mise en place. Dans le sillage du travail de Marc FESSARD, stagiaire DESJEPS au sein de l'association sur 2019, une nouvelle organisation autour de la gouvernance va se mettre en place en 2020 permettant, nous l'espérons, une nouvelle implication de la part des familles.

c) Le lien avec les bénévoles

L'année 2019 a vu une nouvelle fois de nouveaux parents se rendre disponibles pour de l'aide sur les séances d'inscription de l'année ou d'autres occasions. Une dizaine de bénévoles se sont ainsi relayé-es sur ces séances, à raison de 3 bénévoles par créneau. Néanmoins, le nombre de bénévoles a eu tendance à diminuer. Pour pallier à cela nous souhaitons mettre de nouvelles actions en place afin de redonner un nouvel élan.

5) Les projets phares

a) Projet jardinières

Cette année, des membres de l'équipe enfance ont pu travailler en lien avec l'IME VAL-LORIE de St Herblain. Nous avons monté un projet avec un groupe de jeunes de cet institut afin de profiter de leurs compétences en menuiserie pour fabriquer des jardinières en bois qui habilleront nos extérieurs et ainsi monter des projets autour du jardinage avec les enfants. Ces différents temps ont été aussi bien appréciés du côté d'Anim'action que du côté des professionnel-les et jeunes de l'IME. Nous souhaiterions permettre ce genre de projet plus régulièrement.

b) Projet vacances avec l'EVS

Dans le cadre du projet REAAP « paroles » mis en place à partir de 2018, en lien avec le secteur EVS de l'association, nous avons échangé avec les familles sur le sujet des vacances, et montré que même sans partir loin, des « vacances » étaient possibles. Nous avons été accompagnés par Michel Rival de la Compagnie « A Toute Vapeur » pour différents instants avec familles et enfants. A partir de ce projet, il y a eu :

- Une carte des alentours de Port-Saint-Père avec toutes les choses à faire/voir par chez nous,
- Une édition de cartes postales réalisées par les enfants afin qu'ils-elles nous racontent leurs vacances,
- Des temps d'échanges avec les familles et une soirée en juin 2019 pour fêter l'arrivée des vacances scolaires.

c) Le Projet Passerelle avec la jeunesse de Port-Saint-Père

Depuis plusieurs années, nous essayons de créer du lien avec la jeunesse de Port-Saint-Père, afin de fluidifier le passage entre l'accueil de loisirs et l'espace jeunes. Pour cela Joseph, l'animateur jeunesse (Pornic Agglo Pays de Retz) , est intervenu plusieurs fois durant l'année sur les TAP. Il a proposé des animations spécialement pour les CM2. Lors de ces temps, une envie de séjours est ressortie. Nous avons donc rebondi et proposé la mise en place d'un séjour CM2 encadré par Joseph et une animatrice vacataire, embauchée spécifiquement par l'association Anim'action.

Ce séjour a été organisé par Anim'action dans le cadre de ces mini-camps d'été.

Des temps de préparation et d'autofinancement ont eu lieu durant le printemps permettant aux jeunes de financer une journée à « O'Gliss Park. 16 enfants de CM2 des 2 écoles de Port-Saint-Père se sont investis sur ce projet et ont pu partir sur ce séjour. Un certain nombre d'entre eux se sont, par la suite, inscrit effectivement dans les actions développées par l'espace jeunes de Port-Saint-Père, ce qui montre l'intérêt de ce projet.

d) Les Camps

Nous avons décidé cette année de maintenir, voire renforcer notre offre de camps lors de l'été 2019 et de la proposer à l'ensemble des familles du territoire, en communiquant par le biais d'autres structures enfance et des écoles. 7 mini-camps ont ainsi été organisés sur les 2 mois d'été, plus 1 séjour auto-construit par les jeunes CM2 (voir ci-dessus).

Les effectifs provenant de Port-Saint-Père sont stables / 2018, mais en proportion, passent de 53 % à 38 %. L'évolution à la hausse provient principalement de St Mars de Coutais (+ 5 enfants / 2018), et de communes de Pornic Agglo Pays de Retz concernées par le projet (Rouans +2, Cheix-en-Retz +5, Vue +4).

Le ratio Pornic Agglo Pays de Retz (77%) / hors Pornic Agglo Pays de Retz (23%) est stable depuis 2015, malgré les variations d'effectifs. Au global : nette augmentation en nombre d'enfants partis en séjour / aux années précédentes, en raison d'une proposition de camps en augmentation et d'un meilleur taux de remplissage.

CAMPS ENFANCE 2019	PORT-SAINT-PERE	SAINT MARS DE COUTAIS	ROUANS	SAINTE-PAZANNE	CHEIX-EN-RETZ	St HILAIRE DE CHALEONS	CHEMERE	VUE	AUTRES (PORNIC AGGLO PAYS de RETZ)	AUTRES	détails des communes	TOTAL
PARTHENAY	1	3	3		2		1	4		1	St Léger	15
AUTOCONSTRUIT	15	0								1	St Léger	16
PONEY	6	1	2	1	1			4				15
NUIT SOUS TENTE	4	4	3	1			1	1				14
Les ÂNES	5	6	2	2								15
VACANCES PAYSANNES	3	2	4					1				10
PLEINE NATURE	5	4	2		2			1		1	Brains	15
VELO	3	2	3	1		1				1	St Léger	11
TOTAL	42	22	19	5	5	1	2	11	0	4		111
%	38%	20%	17%	5%	5%	1%	2%	10%	0%	4%		+ 22% / 2018

e) Aménagement du Pôle Enfance

Le Pôle Enfance a été achevé durant la première partie de l'année 2019, ce qui a nécessairement exigé le déménagement des anciens locaux pour aménager les nouveaux. Celui-ci a été organisé durant la 2^e semaine des vacances d'avril, avec la mise en place, en parallèle, de l'accueil de loisirs sur cette période dans les locaux périscolaires de Saint Mars de Coutais mis à disposition par la Mairie pour l'occasion.

Ce déménagement avait été préparé en amont lors des réunions d'équipe afin d'anticiper au mieux les aménagements que nous souhaitions. La principale difficulté lors de ces réflexions a été que l'équipe n'a pas pu visiter les locaux avant le déménagement. Cela a rendu les réflexions plus abstraites et a entraîné des ajustements par la suite.

Le déménagement et aménagement en tant que tel se sont étalés sur 5 jours avec un roulement de l'équipe permanente qui a alterné entre des temps sur le terrain (accueil de loisirs) et des jours sur le déménagement, afin de limiter l'embauche de vacataires, dans cette année de rigueur budgétaire.

Suite à l'installation dans les nouveaux espaces, nous devons investir le Pôle Enfance le lundi de la rentrée scolaire. Cependant, des soucis administratifs nous ont empêché de prendre possession des espaces comme convenu. Nous avons donc ré-installé des espaces provisoires dans l'ancien accueil maternel (salle Pie X) pour accueillir les 3-6 ans et nous avons réuni les 6-8 et 8-12 ans dans le même espace, le temps que les autorisations nécessaires soient réalisées...

6) Le déroulement des accueils

a) Tranches d'âge sur Port-Saint-Père :

Cette année encore, nous avons maintenu les tranches d'âge sur les 3 espaces d'accueil :

- Les PS, MS et GS dans la salle bleue du Pôle Enfance, à partir de mai 2019,
- Les CP et les CE1 dans la salle orange du Pôle Enfance, à partir de mai 2019
- Les CE2, CM1 et CM2 dans l'ancienne classe mise à disposition par la Mairie, à partir de mai 2019.

Cette répartition par tranches d'âge a cependant été questionnée au moment de l'été. Nous avons donc testé les tranches d'âge suivantes :

- PS – MS,
- GS – CP,
- CE1 aux CM2.

Nous nous sommes vite rendus compte que cela posait des complexités de rythme au sein de ces groupes. De plus, les besoins et les envies devenaient trop différentes au sein d'une même tranche d'âge pour permettre de répondre à chacun. Ce choix, mis en œuvre pour des questions d'effectifs par espace a très vite été remis en question durant l'été et nous sommes revenus sur nos anciennes tranches d'âge, plus adaptées à notre projet et notre fonctionnement.

b) Les mercredis sur Port-Saint-Père

Cette rentrée 2019 signe le retour du mercredi en journée complète. La remise en place des journées et demi-journées possibles ont permis de s'adapter au mieux aux besoins des familles. Les effectifs, surtout chez les 3-6 ans, n'ont cessé d'augmenter. Ces journées complètes ont aussi permis aux équipes de s'investir dans plus de projets (sorties, repas autonomes,...) car nous avons plus de temps à partager avec les groupes. Sur ces journées, les 6-12 sont regroupés dans l'espace du Pôle Enfance ce qui permet de garder la salle des 8-12 ans comme salle supplémentaire pour des projets annexes.

c) L'Accueil Périscolaire (APS)

En 2019, un certain nombre d'évolutions ont effectivement eu lieu au niveau du fonctionnement enfance. Depuis la rentrée 2019, l'amplitude horaire de l'accueil périscolaire et du mercredi a ainsi été augmentée. Le matin, les familles peuvent désormais déposer leurs enfants à partir de 7h15 (à partir de 7h30 l'année précédente). Ce changement a été impulsé par des demandes des familles qui doivent partir de plus en plus tôt à cause de la densité du trafic autour de Nantes, sur les heures d'embauche.

Liés aux nouveaux espaces et à la nouvelle équipe, des changements sont à noter dans l'organisation quotidienne, depuis septembre 2019. L'accès aux extérieurs, par exemple, est rendu plus complexe par la disposition des bâtiments. Les trajets pour les écoles ont également été revus en fonction de l'équipe plus restreinte.

d) Organisation globale

Suite au bilan comptable 2018 fortement défoiciataire, notamment sur le secteur enfance, un certain nombre d'ajustements impactant l'organisation du secteur ont été effectués :

- Les temps de réunions hebdomadaires ont été réduits à la rentrée 2019 (perte de la réunion du jeudi après-midi et de celle du mercredi matin),
- La répartition des animatrices sur les vacances scolaires a été revue pour qu'il y ait uniquement 2 permanentes sur chaque période de vacances (accompagnées de vacataires),
- Les responsables de secteur ont pris en charge la direction et la restauration sur les petites vacances,
- Sur les mercredis, depuis le retour à la journée complète, la responsable de secteur assure également la restauration en même temps que la direction,
- Le pot d'heures dédié à la vie associative et à la mise en place de projets inter-secteurs a été diminué à la rentrée 2019, passant de 21h à 10h.

Par ailleurs, la mission d'entretien qui était effectuée jusque-là en interne est maintenant prise en charge par une entreprise spécialisée (GSF), missionnée par Pornic Agglo Pays de Retz. Cela permet une stabilité dans les missions d'entretien et une charge de travail en moins pour les responsables en cas d'arrêt.

e) Tarification

Pour la seconde année consécutive, le Conseil d'Administration a décidé de faire évoluer la grille de tarification enfance de manière à favoriser une évolution progressive des produits de l'activité et éviter les effets de seuil trop importants en cas de stagnation de la tarification sur une trop longue période (comme la période 2014-2018). La situation budgétaire de l'association imposait également une action dans ce cadre.

En 2018, une neuvième tranche haute de quotient familial avait été introduite, en lien avec la typologie des adhérents : 2091 et +.

En 2019, le rapprochement entre les différentes tarifications (APS, ALSH mercredi, petites vacances, vacances d'été...) s'est poursuivi pour + de cohérence.

Vigilance a été portée pour ne pas pénaliser les familles déjà fragilisées financièrement et préserver la diversité dans l'accueil au sein des activités de l'association, y compris les camps organisés par Anim'action. Pour ce faire, des places sont d'ailleurs réservées dans chacun des camps, aux premiers quotients de la grille tarifaire.

7) Les partenariats

a) Nos partenaires institutionnels

- Saint Mars de Coutais

Cette année encore nous avons continué à créer du lien avec la commune de Saint Mars de Coutais : lorsque nous avons eu besoin de délocaliser l'accueil de loisirs au cours de la seconde semaine des vacances d'avril pour déménager nos locaux vers le Pôle Enfance de Port-Saint-Père, nous avons pu être accueillis dans les locaux de l'accueil périscolaire de la commune. Ceci a permis aux enfants de Port-Saint-Père de découvrir la commune de Saint Mars de Coutais et ainsi d'inverser « les rôles » lors de cette semaine ; la configuration inverse étant plus souvent vécue...

En 2019, nous avons fait le choix, en concertation avec la Municipalité, de fermer l'accueil de loisirs du mois de juillet à Saint Mars de Coutais et d'accueillir tout les enfants sur Port-Saint-Père. L'objectif était bien de limiter les coûts sur ce mois de juillet afin de travailler efficacement au redressement des comptes de l'association en 2019.

Nous souhaitons travailler ensemble sur les différents temps d'accueil des enfants, c'est pourquoi nous continuons de participer aux réunions en lien avec le PEDT. De plus, au cours de l'année, 3 réunions sont programmées avec les élus pour faire le point sur l'avancée des projets, les questions techniques, les fréquentations des accueils...

En 2019, nous avons renouvelé la convention pluriannuelle de partenariat (2019-2021, sur les périodes scolaires, avec tacite reconduction jusqu'à 2022).

- Port-Saint-Père

Les activités Enfance de l'association se développent dans le cadre d'une compétence communautaire (Pornic Agglo Pays de Retz). Toutefois, pour des questions de proximité et de quotidien, nous échangeons autour de différents axes avec la Municipalité de Port-Saint-Père.

En 2019, nous sommes revenus sur un rythme de 4 jours d'école, induisant l'arrêt des activités TAP, assurés par l'association depuis plusieurs années, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Nous avons donc demandé de remettre en place « la malle » sur les temps de cour le midi : refus de la Municipalité.

En 2019, les discussions ont également porté sur les questions de bâtiments et le changement de locaux. Même si le Pôle Enfance est dans le champ de compétences de Pornic Agglo Pays de Retz, un certain nombre d'espaces que nous utilisons ou utilisons sont ou redeviennent de compétence municipale. De nouvelles conventions ont du être ainsi rédigées (les cours mutualisées, l'ancienne classe).

Par ailleurs, nous utilisons toujours l'espace de restauration le mercredi et sur les vacances, ainsi qu'un espace sieste dans la salle « Pie X ».

- La communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz (PAPR)

La remise des clés du Pôle Enfance a bien eu lieu après les vacances d'avril et malgré des problématiques administratives ayant retardé notre entrée dans ces nouveaux locaux, nous avons pu prendre possession des nouveaux espaces comme prévu. Depuis, des échanges entre les services de la Communauté d'Agglomération et Anim'action ont lieu de manière régulière pour finaliser les différentes demandes en terme d'aménagement, de mobilier, de finition du bâtiment. Certains dossiers sont d'ailleurs encore en cours de traitement (ex : WC maternels).

De par son champ de compétences et le montant des subventions octroyées, Pornic Agglo Pays de Retz figure parmi les premiers financeurs du secteur Enfance de l'association.

- Direction Départementale de la Cohésion Sociale 44

La DDCS nous a régulièrement conseillé au sujet de l'utilisation du logiciel de télé-procédure pour la déclaration de nos différents accueils. La DDCS met aussi à jour régulièrement les informations officielles concernant les obligations en tant qu'organisateur et met en place, une fois par an, une rencontre pour les responsables de ces accueils. Un certain nombre de journées de formation thématiques enfance-jeunesse sont également programmées sur le Département.

- Les écoles

Nous maintenons un lien fort avec les 2 écoles de la commune de Port-Saint-Père au travers de rencontres et de temps d'échanges sur des préoccupations communes (APS, espaces partagés, liens avec les familles). Nous avons également provoqué des temps de rencontre en début d'année scolaire, afin de présenter les différents changements nous concernant et pauser les bases d'organisation pour l'année.

Nous avons également pu échanger sur différentes problématiques communes ou situations particulières d'enfants afin de trouver des solutions ensemble ou a minima communiquer nos informations respectives. Depuis la rentrée scolaire 2019 et avec notre intégration dans le Pôle Enfance, nous avons mis à disposition les cuisines du Pôle Enfance aux équipes enseignantes. Les institutrices des maternelles des 2 écoles utilisent donc nos locaux avec leur classe pour des ateliers cuisine. Cette nouveauté a permis d'améliorer les liens entre les écoles et l'association, ce qui est positif. Nous souhaiterions pouvoir aller plus loin en proposant des sujets de projets communs.

Notre participation aux conseils de l'école publique des Hirondelles permet d'être au courant de l'activité et des projets de l'école, de manière à adapter notre fonctionnement en cas de situations exceptionnelles (voyages scolaires impactant la présence d'enfants sur l'accueil périscolaire par exemple). Cette participation permet également une régularité dans le partage des préoccupations communes. Nous échangeons régulièrement avec l'école privée de l'Alliance également et sommes à l'écoute de leurs préoccupations, notamment lors de leurs journées pédagogiques situées en temps scolaire et pour lesquelles nous nous organisons pour accueillir les enfants dont les familles n'ont pas trouvé de moyen de garde.

b) Nos partenaires associatifs de territoire (Enfance et Culture)

Le secteur enfance est partenaire avec plusieurs structures, notamment enfance, du Pays de Retz autour de diverses actions :

- La base éphémère

Le projet de base éphémère a été reconduit cette année en partenariat avec 4 autres structures du territoire (« ADELE » / La Montagne, « Roule Ta Bille » / La Bernerie-en-Retz, « Paz' à Pas » / Sainte-Pazanne et « Le Tourniquet » / Arthon-en-Retz). Ce projet permet aux enfants des différentes structures de se rencontrer en évitant une concentration trop importante car les structures partenaires sont réparties sur 2 semaines sur un site différent chaque année.

Les enfants partis en camp avec Anim'action se sont ainsi retrouvés, cette année, avec ceux de « Roule Ta Bille » et « Paz' à Pas ». La thématique autour des poneys et des trappeurs, au sein de la ferme équestre de Chauvé, a permis aux enfants de se rencontrer dans un cadre inhabituel.

À noter en 2019 : l'accueil de loisirs de la Montagne « ADELE » a dû finalement annuler sa participation pour des questions financières. L'association a d'ailleurs été dissoute fin 2019.

- Spectacle en Retz

Nous avons perpétué cette année notre participation au festival Croq' la scène, sur les tâches d'organisation et lors de l'événement qui a traditionnellement lieu lors des vacances d'automne. 25 enfants d'Anim'action ont participé à ce temps fort et ont pu assister à 2 spectacles. En amont du festival, les enfants ont également participé à un atelier lié aux spectacles, véritable action de mobilisation.

L'équipe a également participé à un temps de formation lui permettant de mieux appréhender le projet et ainsi de proposer des animations en lien avec la thématique. Cet événement fonctionne toujours autant auprès des enfants comme auprès de l'équipe, nous avons donc fait le choix de perpétuer notre participation pour 2020.

- Les malles mutualisées

Depuis leur création, les malles thématiques mutualisées avec d'autres structures du territoire continuent leur rotation et de nouvelles thématiques ont fait leur apparition (jeux symboliques, coiffure,...), élargissant ainsi la palette d'outils pédagogiques à disposition des équipes et des enfants.

Les 5 rotations ont lieu entre chaque période de vacances scolaires, hors été, les malles étant réparties en 2 catégories (jeux de construction et jeux symboliques). En 2019, 4 structures furent concernées par ce projet (AFR Chémeré, Anim'action, Le Tourniquet à Arthon-en-Retz et Les Fripouilles à Rouans), et 8 malles ont tourné à raison de 2 par période et par centre. Toutes les structures partenaires ont donc eu le loisir d'utiliser l'ensemble des malles lors d'une année complète.

Détail des malles :

- Malles jeux de construction : Lego, Kapla, Clic, Duplo,
- Malles jeux d'imitation à rôles : coiffure, médecin, la poste, relooking.

Ce projet étant très énergivore pour les responsables des différentes structures, il a été convenu une nouvelle organisation pour 2019. Des référent-es dans les équipes d'animation seront choisis pour chaque structure et ce sont eux-elles qui participeront aux rencontres et aux échanges. L'intérêt est de permettre aux personnes qui utilisent directement les malles de se rencontrer et d'échanger sur leur mise en place concrète avec les enfants. Enfin, la coordination sera tournante au sein de l'équipe des responsables pour permettre un meilleur suivi du projet.

c) Autres partenaires du territoire

Nous continuons, au sein du secteur enfance, à privilégier les partenariats locaux, dès que nous en avons l'opportunité. Ainsi, nous nous fournissons en pain auprès de la ferme de la Petite Peltanche pour l'ALSH du mercredi et nous réfléchissons avec la ferme des Planchettes et l'association Marmaille et Pissenlits pour l'organisation de mini-camps. Il est pour nous important de continuer à travailler avec les structures du territoire, en cohérence avec le projet social d'Anim'action.

8) Fréquentations

En 2019, l'activité réelle a été assez porteuse sur le secteur enfance : + 5800 heures de présence enfants environ ont été relevées par rapport à 2018 (année en retrait à ce niveau). Quelques chiffres clés (hors TAP arrêtés fin juin 2019) :

- ALSH Petites vacances = 11 181h en 2019 / 6 400h en 2018 (le « redémarrage » s'est amorcé dès les vacances d'automne 2018).
- Accueil Périscolaire = 33 077h en 2019 / 34 106h en 2018 (ce secteur représente 46% des heures enfance réalisées sur l'année, d'où son poids dans l'ensemble).
- ALSH mercredi = 9 305h en 2019 / 7 323h en 2018 (retour à la journée complète en septembre 2019).

- ALSH Grandes Vacances été = 14 388h en 2019 / 13 216h en 2018 (avec +23 % en juillet et – 9 % en août).

- Camps = 4 290h en 2019 / 3 550h en 2018 (+22 % d'enfants partis en camps).

Bien entendu, cette évolution positive des fréquentations, combinée aux efforts importants consentis sur les charges de fonctionnement et les charges de personnel en 2019, participe au rétablissement des équilibres budgétaires au niveau de l'association, et plus particulièrement sur le secteur enfance d'Anim'action.

9) Projets intersecteurs

a) Le projet « Paroles »

Ce projet, lancé en 2019 suite à des retours de familles concernant le manque de propositions sur les vacances, a été l'occasion de mettre en place plusieurs temps d'échange et un temps fort juste avant l'été, sur cette thématique. Sur les temps d'échanges, les familles ont partagé leur vision des vacances et ce que l'on considère « être comme » des vacances : pour se sentir en vacances par exemple, il peut s'avérer qu'il ne soit pas nécessaire de forcément « partir loin » et « payer cher ».

Lors de ces rencontres, une carte du département avec les bons plans des familles a été élaborée et complétée. Celle-ci devra ensuite être valorisée avec un format adapté. Le dernier vendredi de l'année scolaire a marqué le point final de ce projet avec des animations et la présentation de ce qui était ressorti des échanges avec les familles, tout ceci autour d'un pique-nique champêtre.

b) Les emprunts de jeux à la Ludothèque

Tout au long de l'année 2019, l'équipe et les enfants ont emprunté des jeux auprès de la ludothèque de l'association. Même si ce projet suscite de l'intérêt, il y a pu avoir des complexités d'organisation notamment concernant l'utilisation et les retours des jeux. Dorénavant, nous faisons donc le choix d'emprunter des jeux de manière ponctuelle et sur des durées courtes afin d'éviter les pertes ou les oublis.

10) Perspectives

Lors de l'élaboration des projets et budgets prévisionnels de début d'année 2020, nous étions loin, comme beaucoup, d'imaginer qu'une crise sanitaire majeure allait perturber grandement le rythme de nos activités dédiées à l'enfance, comme l'ensemble des actions de l'association.

Fermée temporairement depuis le 16/03/2020, et sans perspectives claires quant au déconfinement global et donc au redémarrage possible de nos actions, l'association subit de plein fouet une cessation d'activité subite et complète. Le secteur enfance est celui qui est impacté le plus, la très grande majorité de ses charges étant quasiment maintenue (charges de personnel atténuées par le dispositif d'activité partielle), et la majorité de ses produits ayant disparu (participations familles, prestations CAF, voire subventions communales sur les vacances).

Nos projections actuelles sur différentes durées de fermeture des accueils nous invitent à la plus grande prudence, dans cette année 2020 qui était destinée à consolider nos efforts consentis en 2019 pour redresser les finances du secteur et de l'association...

